

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 64 (1938)
Heft: 11

Artikel: Les tendances de l'architecture française contemporaine
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-49199>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

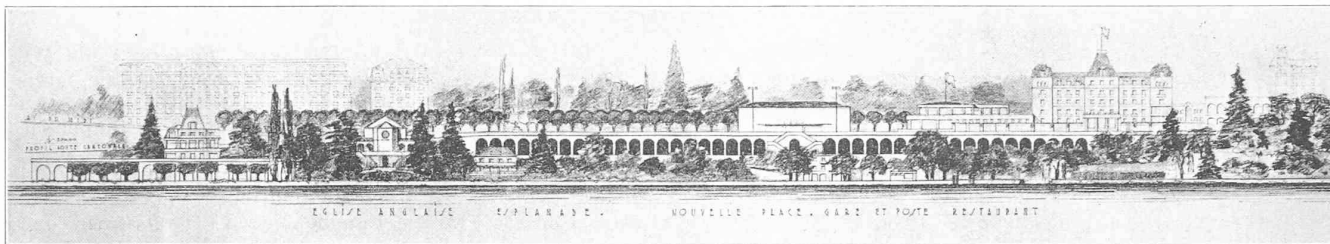
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

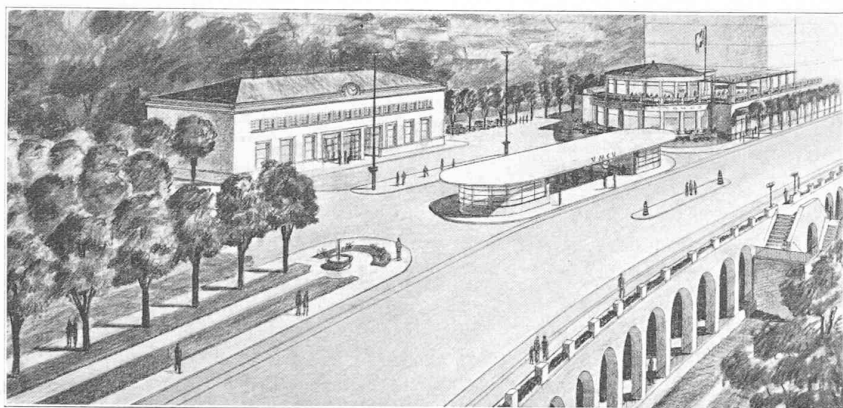
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Vue générale. — 1 : 2500.



Perspective. — Station des C. F. F., à Territet.

II^{me} prix : MM. Schorp et Bournoud.

CONCOURS D'IDÉES
POUR LA
SUPPRESSION DU PASSAGE A NIVEAU
DE TERRITET



que cette agglomération en attend, et à la partie orientale de la Commune l'agrément général touristique qui a été autrefois la cause de sa prospérité ».

Rappelons, en terminant, que le jury était composé de :

MM. *Alexis Chessex*, ingénieur, municipal, délégué aux travaux, représentant de la Municipalité des Planches-Montreux, président ; *A. Freymond*, directeur de la Société d'assurance mutuelle vaudoise et ancien syndic de Lausanne, à Lausanne ; *Adrien Tschumy*, ingénieur, chef d'entreprise, à Lausanne ; *Jacques Favarger*, architecte à Lausanne, précédemment architecte du plan d'extension de la ville de Lausanne ; *Gaston Mullegg*, commerçant à Territet, président de la Commission *ad hoc* du Conseil communal des Planches-Montreux.

Les tendances de l'architecture française contemporaine.

D'un remarquable ouvrage, « L'architecture française »¹, de M^{me} Marie Dormoy, consacré à l'étude de la « continuité du génie français, à travers les âges », nous extrayons ces quelques passages :

« Depuis vingt ans, trois tendances se partagent l'architecture française :

1. L'architecture traditionaliste qui renoue avec les grandes époques de l'architecture française en employant les

¹ « L'architecture française », par Marie Dormoy, ancienne élève de l'Ecole du Louvre, bibliothécaire de la bibliothèque Jacques Doucet, de l'Université de Paris. — Editions de « L'architecture d'aujourd'hui », Boulogne (Seine). — Prix : Fr. f. 65.—. Ouvrage (18/26 cm) richement illustré de vues photographiques, habilement sélectionnées, et de croquis à main levée qui contribuent très efficacement à l'intelligence de l'exposition.

nouveaux matériaux, en les employant de manière apparente en subordonnant la construction à la destination.

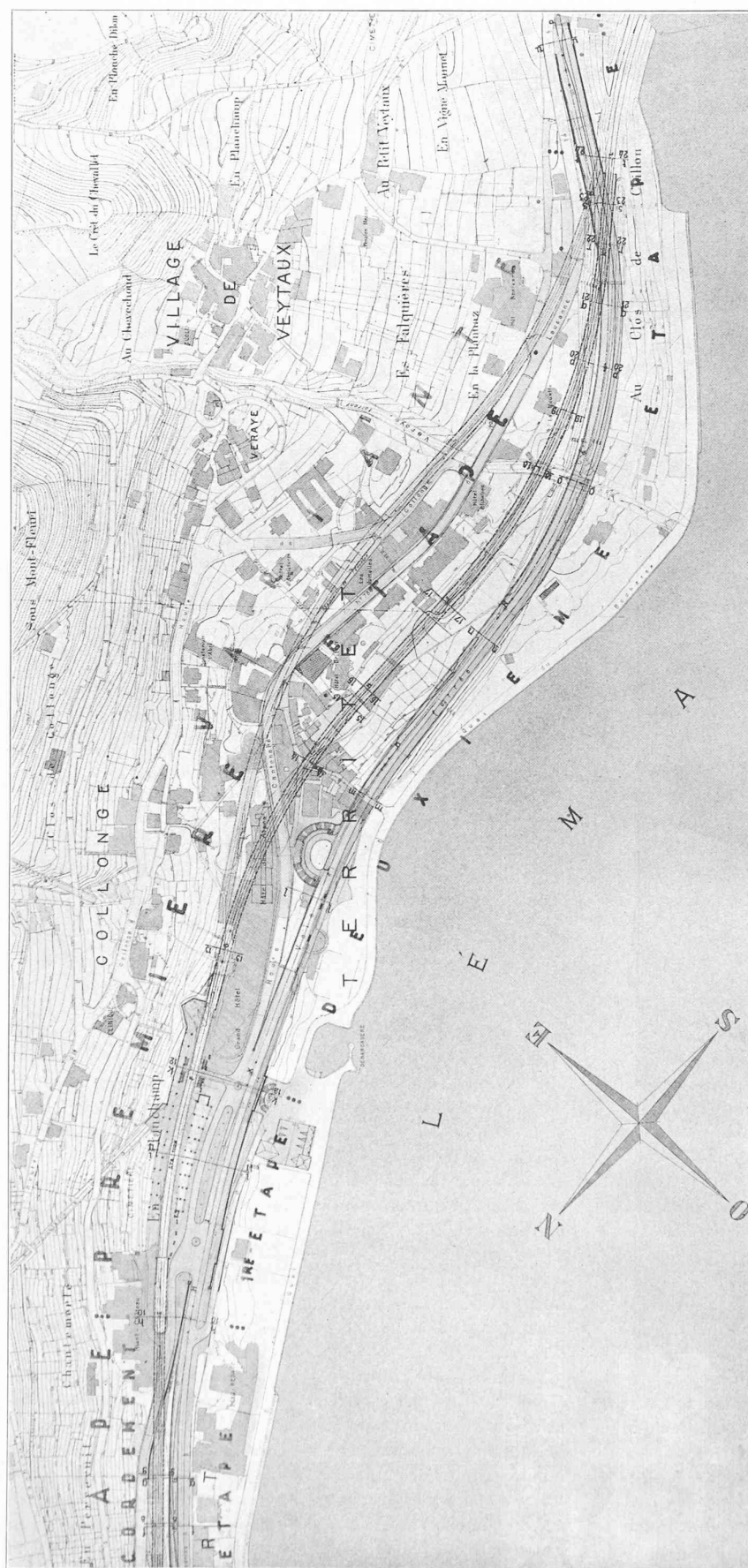
2. L'architecture académique qui, tout en se servant des moyens techniques nouveaux, les dissimule sous des pastiches de monuments anciens.

3. L'architecture moderniste qui, employant les matériaux nouveaux, garde la formule italienne de la construction dissimulée sous un revêtement ou un enduit, et subit l'influence des travaux d'art, des bâtiments industriels, des usines.

Au point de vue quantitatif, c'est l'architecture académique qui l'emporte, et de beaucoup.

On pouvait cependant espérer que la reconstruction des régions dévastées susciterait un renouveau de l'architecture, car il fallait reconstruire rapidement, économiquement, utilitairement, toutes conditions qui furent celles des plus belles époques. Il n'en fut rien. Chacun des sinistrés eut licence de rebâtir sa maison comme il l'entendait. Ce fut une floraison de cottages normands, de chalets, de petites maisons *pittoresques* du plus mauvais goût. Les grands ensembles dus à des collectivités comme les villages créés par la Compagnie du chemin de fer du Nord ou les cités-jardins de Reims, n'apportèrent aucune solution nouvelle. Tant d'argent dépensé, un si grand effort fourni, n'aboutirent qu'à un faux régionalisme.

L'architecture académique l'emporte aussi dans nombre de bâtiments d'Etat : hôtels de ville, gares, mairies. Le Cercle militaire, l'Institut d'art et d'archéologie en sont deux exemples typiques. Pour le premier, on masqua l'armature en béton d'un revêtement de pierre orné de colonnes, de lucarnes, de cuirasses Louis XIV. Pour le second, le revêtement est en briques, donnant à l'édifice l'aspect d'un palais pérugien démesurément agrandi, tandis que l'intérieur est un décor



Plan de situation. — Echelle 1 : 5000. — Projet « Le Seex », de MM. Albert Dentan, ingénieur et Ch. Bopp, architecte, à Genève.

CONCOURS D'IDÉES POUR LA SUPPRESSION DU PASSAGE A NIVEAU DE TERRITET

premiers tiers du XVIII^e, au XIX^e avec Labrouste, Baltard, Hittorf. Utilisant les matériaux nouveaux, elle les emploie franchement, économiquement, en fonction du plan, celui-ci étant strictement subordonné à l'adaptation et à la destination.

La lutte est ardente entre ces trois écoles et elle le sera longtemps encore.

L'architecture française entre dans une phase décisive où s'affrontent l'art académique et l'art traditionnel. L'impulsion nouvelle que lui a donnée le béton armé, qui déjà s'affirme comme l'aube d'une grande époque, peut la sauver, mais aussi la perdre. L'emploi de ce puissant moyen, sa résistance, même s'il est imparfaitement traité, autorise toutes les exagérations, toutes les fantaisies.

Pour continuer ce qui a été si courageusement et si heureusement tenté, il faudrait que la technique et l'art ne fissent qu'un, comme cela était dans les grandes époques. Il faudrait que ceux qui choisissent la belle carrière d'architecte reçoivent tout d'abord un enseignement pratique sérieux, qu'ensuite, ils s'efforcent, non d'imiter, mais d'égaler les maîtres d'œuvre du passé, qu'ils se basent sur la logique, le bon sens, la raison, qu'ils ne sacrifient pas l'utile à l'inutile. A ce prix, ils maintiendront vivante notre belle tradition nationale.

La multiplication des appareils électrothermiques domestiques.

Une statistique, dressée avec grand soin, nous apprend qu'au cours de l'année 1936 il a été vendu, en Suisse, 129 818 appareils électriques de chauffage et de cuisson, représentant une puissance totale de 140 834 kilowatts, parmi lesquels on compte 11 297 cuisinières avec four, 3 021 réchauds, 10 515 chauffe-eau à accumulation.